

Compte-rendu de la Commission Formation et Vie Universitaire

du jeudi 02 juillet 2015

Présents ou représentés :

Collège A : Claudine Mélan, Karine Duvignau (procuration à Claudine Mélan), Jacques Lajarrige, Birgy Philippe, Christine Mias (procuration à Patrice Bouyssières), Myriam De Léonardis (procuration à Philippe Birgy), Éric Foulon (procuration à Sébastien Rayssac jusqu'à 15 h).

Collège B : Patrice Bouyssières, Jean-François Camps (procuration à Françoise Duprat), Christian Valade (procuration à Philippe Birgy), Anne Rohr, Sébastien Rayssac (procuration à Eric Foulon à partir de 16h30), Anne Egéa (procuration à Sébastien Rayssac), Enrique Fraga.

Collège BIATSS : Michel Chandelier (procuration à Enrique Fraga), Françoise Duprat.

Collège Étudiants : Élodie Cahuzac, Xavier Régnier, Hugues Raynaud, Ségolène Rouve (suppléante), Guillaume Fremont, Christophe Pagès (suppléant).

Collège des personnalités extérieures : Jean-Pierre Margaix (procuration à Patrice Bouyssières), Elodie Tesson (procuration à Guillaume Fremont), Michel Montagne (procuration à Patrice Bouyssières).

Invités : Hélène Ricaud-Droisy, Rose-Mary Expert, Christian Mange.

Excusés : Magali Rouquier, Laurence Redon.

Secrétaire de séance : Isabelle Martin

La séance débute à 14H20, le quorum étant atteint.

I Formation, Orientation, Insertion

Demande de Double diplôme Master Recherche Langues et Civilisations étrangères Études Romanes, (Parcours Études Ibéro-américaines) avec l'Université de Granada

Le dossier a été travaillé avec les RI et la Direction de la scolarité, aucune difficulté particulière n'a été remarquée ; mais il n'a pas pu être présenté en COMFOI pour des raisons liées à des contraintes de temps sur les Commissions.

La CFVU approuve à l'unanimité la demande de Double diplôme Master Recherche Langues et Civilisations étrangères Études Romanes, (Parcours Études Ibéro-américaines) avec l'Université de Granada

Votants : 22
Pour : 22

1. Accréditation 2016-2020.

2. Accréditation 2016-2020_Dossier CLES (Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur)

Présentation par Hélène Ricaud-Droisy Vice-Présidente déléguée Formation, Orientation, Insertion.

Le dossier d'accréditation 2016/2020 comporte quatre volets.

Des éléments de précisions dans le volet 1 et 2 ont été apportés depuis la CFVU du 25/06/15.

Le volet 1 porte sur la stratégie de formation de l'Établissement, les choix en lien avec les champs de formation et de recherche lors du bilan et en fonction de l'auto-évaluation HCERES. Les champs de formation et de recherche sont les suivants :

Arts, Lettres, Philosophie.

Informatique, Mathématiques, Technologie.

Sciences humaines et Sociales.

Dans la partie stratégie, des éléments correspondant à la politique de formation ont été modifiés. Un point a été fait aussi sur la place de l'ESPE dans le dossier d'accréditation.

Les modalités de mises en œuvre pour l'élaboration de l'offre de formation ont été réalisées en tenant compte d'éléments sur 2011/2015, de la mise en conformité des Licences 1500 heures en 2014 et de contraintes liées au texte paru au JO en 2014.

Le chiffrage prévisionnel des heures nécessaires pour les Licences Générales a été calculé à effectif constant, sans tenir compte d'une quelconque prévision d'évolution des effectifs (qu'on peut chiffrer à environ 1 500 étudiants nouveaux chaque année)

Il faut aussi prévoir le bilan et auto évaluation HCERES en 2019.

Le Ministère a émis un document en avril 2015 sur une projection d'évolution des effectifs dans l'Enseignement Supérieur pour les rentrées 2014/2023, et à titre d'information, l'augmentation peut aller jusqu'à 11.2 %, surtout grâce à la suite du « baby-boom » du passage de l'an 2000. Il faut savoir que ces enfants en théorie rentrent en seconde cette année, et que dans trois ans, une grande partie d'entre eux s'inscriront dans l'Enseignement supérieur.

Concernant le développement des formations en région et des ouvertures prévues en 2016, des demandes de financement complémentaires et l'engagement des collectivités territoriales sont primordiales afin que les projets se réalisent.

Une présentation de principes a été définie en lien avec les axes stratégiques :

- 1 – Accompagner l'augmentation continue des effectifs étudiants, et améliorer les conditions d'étude, en particulier en Licence.
- 2 – Retrouver une équité de répartition des moyens, en particulier en Master.
- 3 – Arriver à une masse critique suffisante dans les sites en Région.
- 4- Respect du nombre d'heures maquettes avec l'utilisation des mutualisations considérées pertinentes pédagogiquement.

Egalité de traitement de tous les étudiants en Licence UE d'accompagnement projets étudiants et C2i niveau 1, avec un minimum de 13h en présentiel et un maximum de 26 heures en autonomie encadrée.

- 5- Un fort appui aux filières artistiques au niveau de l'ESAV, et consolider les Arts appliqués à Toulouse. Maintenir et développer la politique à l'égard des langues vivantes
- 6- Expérimenter de nouvelles formations avec en projet 7 parcours en Licences Générales, 5 en Licence Pro et 14 en Master.
- 7- Mettre en place une réflexion relative aux préparations aux concours en début de contrat, avec une 1^{ère} étape d'expérimentation dans une composante pilote.
- 8- Préserver les services des Enseignants chercheurs, en étant attentif aussi bien aux sous-services, qu'aux sur-services.

Le volet 2 concerne la stratégie nationale dans le cadre de la qualité des formations.

De 2010 à 2011 la Vice-Présidence de la CEVU, la Vice-Présidente déléguée COMFOI et l'OVE, ont mis en place (après vote CEVU et CA) un schéma directeur de l'évaluation des formations et des enseignements et une charte de l'évaluation des enseignements au niveau de l'Etablissement.

Un tableau récapitulatif avec des exemples de suppléments au diplôme a été annexé, afin d'avoir une représentativité de l'ensemble de l'Etablissement.

L'organisation et les pratiques de formation sont réparties sur les chapitres suivant : la spécialisation progressive, l'accompagnement des étudiants, les langues étrangères, les compétences numériques, la formation ouverte et à distance (FOAD), les stages, l'accueil des publics spécifiques, l'orientation et insertion professionnelle, le BAIP (bureau d'aide à l'insertion professionnelle), l'OVE, l'entrepreneuriat, l'interaction avec l'enseignement secondaire, l'évaluation des apprentissages, contrôle des connaissances et des compétences et pour finir la formation des enseignants et enseignants-chercheurs.

Question Hugues Raynaud

Avons-nous des informations complémentaires concernant l'Université ouverte ?

Réponse Mickaël Pouzenc

Lors d'un CA, le Président de l'UT2J laissait entendre qu'il y avait pour l'instant deux pistes envisagées. Soit l'Etablissement obtient l'accord des collectivités pour la construction d'un nouveau bâtiment, ou soit, attente d'un accord des collectivités territoriales pour la rénovation d'un bâtiment existant.

Question de Guillaume Fremont

Demande des explications sur le niveau B2 en langues vivantes.

Plusieurs dispositifs de langues sont possibles à UT2J, afin de permettre à tous les étudiants qui le souhaitent de passer le niveau B2 sans contraintes. Il existe en outre le DUEPL (diplôme Universitaire d'études pratiques de langues) et la certification CLES équivalente au niveau B2.

Questions Claudine Mélan

Concernant la formation des enseignants et enseignants-chercheurs, existe-il un volet formation à la recherche ?

Réponse Héléne Ricaud-Droisy et Patrice Bouyssières

Pour l'instant, le Ministère ne s'est pas orienté sur l'option formation recherche, mais plutôt sur l'aspect enseignement. La question est intéressante, et peut être proposée en constituant un groupe de personnes intéressées, sur le modèle de celui actuellement en cours au Service Inter-Université de Pédagogie au niveau du site (SIUP dirigé par Ophélie Carréra, MCF de psycho).

Question de Claudine Mélan : Les disciplines associées vers le professorat des écoles seront-elles ouvertes à la rentrée prochaine ?

Réponse Mickaël Pouzenc

Un nouveau système avec d'autres moyens va être proposé à la rentrée, lors d'un Master Professionnel en psychologie associé à la délivrance du titre de « Psychologue », le fait d'enlever des heures reviendrait à enlever le niveau du diplôme. Comment sensibiliser l'Etablissement sur ce point ?

Réponse Héléne Ricaud Droisy et Mickaël Pouzenc

Le diplôme est cité sur forme de Master et non pas sur une spécialité. La démarche serait plus au niveau national et non pas uniquement sur l'Etablissement.

La problématique serait plutôt d'un point de vue des besoins en Master Pro et sur la réduction de la dotation horaires. Une demande a été faite au Ministère d'avoir la même équivalence d'heures pour le Master Pro et le Master Recherche.

Question des membres APIEM

Les moyens BAIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle) alloués pour recevoir les étudiants notamment ceux du vont-ils être renforcés et mis à l'étude ? La fréquentation de la DOSI est déjà en baisse quant à son emplacement éloigné,

actuellement les étudiants s'interrogent sur l'évolution efficace de ce service. Un besoin de rencontre d'interlocuteurs professionnels est fortement demandé.

Réponse Hélène Ricaud-Droisy

Les statuts du BAIP existent et ont été mis en place lors de sa création, il ne faut pas confondre à les statuts de la DOSI qui sont distincts. L'évolution de la DOSI s'effectue en Comité Technique. Les réponses données dans le dossier d'accréditation concernant l'orientation et l'insertion sont principalement jointes dans des annexes ; car le Ministère a posé un cadre national dans lequel un maximum de pages est imposé. Un bilan des actions de la DOSI a été soumis, avec en vue des possibilités d'évolution. Pour ce qui est effectivement de l'emplacement actuel des bureaux de la DOSI, ceux-ci subissent aussi les contraintes de la reconstruction du site, mais n'enlève en aucun cas une baisse de ces activités. Des rencontres avec des professionnels sont organisés régulièrement, le détail de ces activités se trouve dans les annexes.

Question de Françoise Duprat

Comment peut-on voter sur un ensemble de points en globalité, quand certains ne nous paraissent pas encore bien définis et véritablement pas clairs, notamment celui concernant les Masters ?

Réponse Hélène Ricaud-Droisy

Comme souligné déjà dans une question posée, le problème de la dotation horaire des Masters pour une harmonisation est d'ordre national, et l'établissement ne peut pas aller contre un cadre légal imposé au JO.

Intervention Mickaël Pouzenc sur les volets 3 et 4

Deux documents sur les dotations horaires prévisionnelles 2016/2020 sont remis aux membres de l'Assemblée. Sur la partie Licence, une hypothèse de besoin en heures est définie sur les effectifs actuels, et ne prend pas en compte l'augmentation dans les années à venir. Les Masters ont été calculés sur le modèle de répartition en juillet 2014, avec un réajustement en décembre 2014, ils intègrent alors une augmentation de 10% d'inscrits dans chaque parcours de Master d'ici la rentrée 2016.

Une évolution des heures financées sur les ressources communes de l'Etablissement, ou peuvent s'ajouter des heures sur les ressources propres des composantes. Nous sommes à moins 2 635 heures, les moyens dont l'Etablissement dispose pour les projets de nouvelles créations, ainsi que la prévision des 10% supplémentaires en Master sont considérés favorables avec cette marge de manœuvre qui nous reste.

Les fonds prévus du FSE sur les sites en Région viennent aussi en plus dans cet appui financier. Ces prévisions sont estimées favorables tout au moins dans la période des trois années à venir.

Huit points de principes sont encore en cours d'instruction ou en cours de discussion, ils sont détaillés dans le tableau du document.

Un projet en Licence préparation aux concours dans le Département Histoire est mis à l'étude dans le courant de l'année 2015/2016.

La mise en œuvre de la préparation au C2i avec les Arts plastiques et Arts appliqués reste encore en discussion avec une 1^{ère} demande de 60 heures supplémentaire.

Plusieurs Départements sont encore en cours de discussion concernant le volume horaire à définir dans certaines UE.

Une nouvelle organisation de la discipline associée vers le professorat des écoles va demander plus de groupes en L1. Une stabilisation en L2 et L3 avec 4 groupes sera défini.

Le 2^{ème} document retrace l'évolution des dotations horaires de 2012 à aujourd'hui, en incluant le prévisionnel 2016/2020, il reste encore quelques points à définir dans le tableau.

Question de Claudine Mélan

Le chiffrage donné n'est pas très précis, les éléments de comparaison au sein des différentes composantes ne sont pas stipulés. Comment évaluer correctement l'équité de l'ensemble des heures définies pour chacun ?

Réponse Mickaël Pouzenc

Les éléments de cadrage sur les principes de discussions de la charge de l'enseignement (donnés pour information en automne 2014 lors des CFVU), n'a pas donné lieu à un vote effectivement. Les documents ont été travaillés lors de plusieurs Commissions des Moyens avec les différentes composantes. Il serait intéressant de mettre au vote de la CFVU puis du CA les différents principes de cette base de référence mis au point par les composantes pour être connus de tous.

Une vérification des heures d'enseignement en Master en ressources propres a été effectuée pour essayer de respecter l'équité dans chaque discipline. Nous ne pouvons pas dire à chacun de rester uniquement sur les ressources communes, sinon pour citer à titre d'exemple, l'ESAV comme l'ISTHIA reviendrai à arrêter complètement leurs activités.

Intervention Hélène Ricaud-Droisy

Une solution a été acceptée entre LEA et le Département Math Informatique.

A charge de développer les compétences correspondant au C2i par les Arts plastiques, Arts parcours Design à Toulouse et LEA. Le Département Math Informatique se chargera quant à lui de faire passer la certification.

Reste le côté financier des heures nécessaires pour que le département Maths-Info organise ces certifications, heures qui seraient prises en charge par le GEVU.

Intervention Anne Rohr

Le choix fait entre l'ouverture des nouvelles formations et certaines existantes qui sont en difficulté n'a pas été mis à la discussion ; de même sur le chiffrage du nombre d'inscrits en discipline associée vers le professorat des écoles.

Réponse Mickaël Pouzenc

Rien n'interdit de discuter de ces choix actuellement. Le fait de proposer l'ouverture de nouvelles formations ne veut pas dire qu'on les ouvrira en 2016, par contre cela veut dire qu'on se donne la possibilité » de les ouvrir, même en cours de route, ce que

nous ne pourrions plus faire si nous ne faisons pas figurer ces formations en projet dans notre proposition d'offre de formation à accréditer.

Sur le plan du nombre d'étudiants par groupe de TD, l'établissement est resté à 35 étudiants par groupe en TD sur l'ensemble de l'Université, y compris pour la mineure « Vers le professorat des écoles ». Le nombre d'inscrits dans cette mineure dépend des possibilités d'enseignement des composantes qui se sont engagées dans les UE qui la composent.

La CFVU approuve à l'unanimité les dispositions prises dans le cadre des Licences mention Arts parcours type Design à Toulouse, Arts plastiques et LEA pour que celles-ci puissent développer à l'intérieur des UE disciplinaires les compétences nécessaires à l'obtention du C2i, et que le Département Mathématiques Informatique, sous couvert d'un financement spécifique par le GEVU, prenne en charge la certification du C2i ; ceci pour la durée du contrat 2016/2020 avec un examen prévu du dispositif à mi-parcours.

Votants : 21
Abstention : 05
Pour : 16

La CFVU approuve à l'unanimité le dossier d'accréditation 2016/2020 et le dossier CLES (Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur) lié à l'accréditation 2016/2020.

Votants : 21
Abstention : 07
Pour : 14

Questions diverses néant.

La séance est close à 17h00.

Patrice BOUYSSIÈRES

Le Vice-Président du Conseil des Etudes
et de la Vie Universitaire



Patrice BOUYSSIÈRES